

Sécurité Civile:

Descriptif du métier :

La Sécurité Civile à trois missions principales :

- la protection des personnes (de l'accident dans la vie courante à la catastrophe exceptionnelle),
- la protection de l'environnement (du feu de forêt à la lutte contre les pollutions),
- la protection des biens matériels (de la prévention des incendies aux secours lors des inondations).

Lorsque les sapeurs-pompiers ne peuvent plus faire face seuls à une crise majeure, les préfets demandent la mobilisation des unités d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile. Renfort national à part entière, ces spécialistes des catastrophes naturelles et technologiques sont des militaires de l'arme du Génie, armée de terre, affectés au sein du ministère de l'intérieur.

Au total, le ministre de l'intérieur peut compter sur 1439 sapeurs-sauveteurs disponibles 24h/24. Les unités militaires de la Sécurité civile comptent 12% de femmes et participent activement à la gestion des crises nationales et internationales.

Compétence requises :

Les compétences requises pour rentrer dans la Sécurité Civile sont :

- d'aimer l'imprévu,
- avoir du courage, du dévouement,
- de la disponibilité,
- de la compréhension,
- avoir le sens du devoir,
- une excellente condition physique,
- un sang froid et une détermination,
- de la logique et des réflexes,
- et une bonne résistance psychologique.

Lieux Exercice :

Ils sont capables d'intervenir partout dans le monde, dans les conditions les plus difficiles. Chaque jour, 300 sapeurs-sauveteurs sont d'astreinte, prêts à partir en moins de trois heures en France et à l'étranger.

Les unités militaires de la Sécurité civile sont implantées à deux heures de route de Paris à Nogent-le-Rotrou (28), à Brignoles dans le Var et à Corte, au centre de l'île de Beauté. Leur état-major est basé à Asnières-sur-Seine, au sein de la DGSCGC.

Formation :

On trouve quatre formations militaires dans la sécurité civile :

- l'état-major des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile, situé à Asnières-sur-Seine,
- l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 1, basée à Nogent-le-Rotrou (28),
- l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 5, basée à Corte (2B),
- l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7, basée à Brignoles (83).